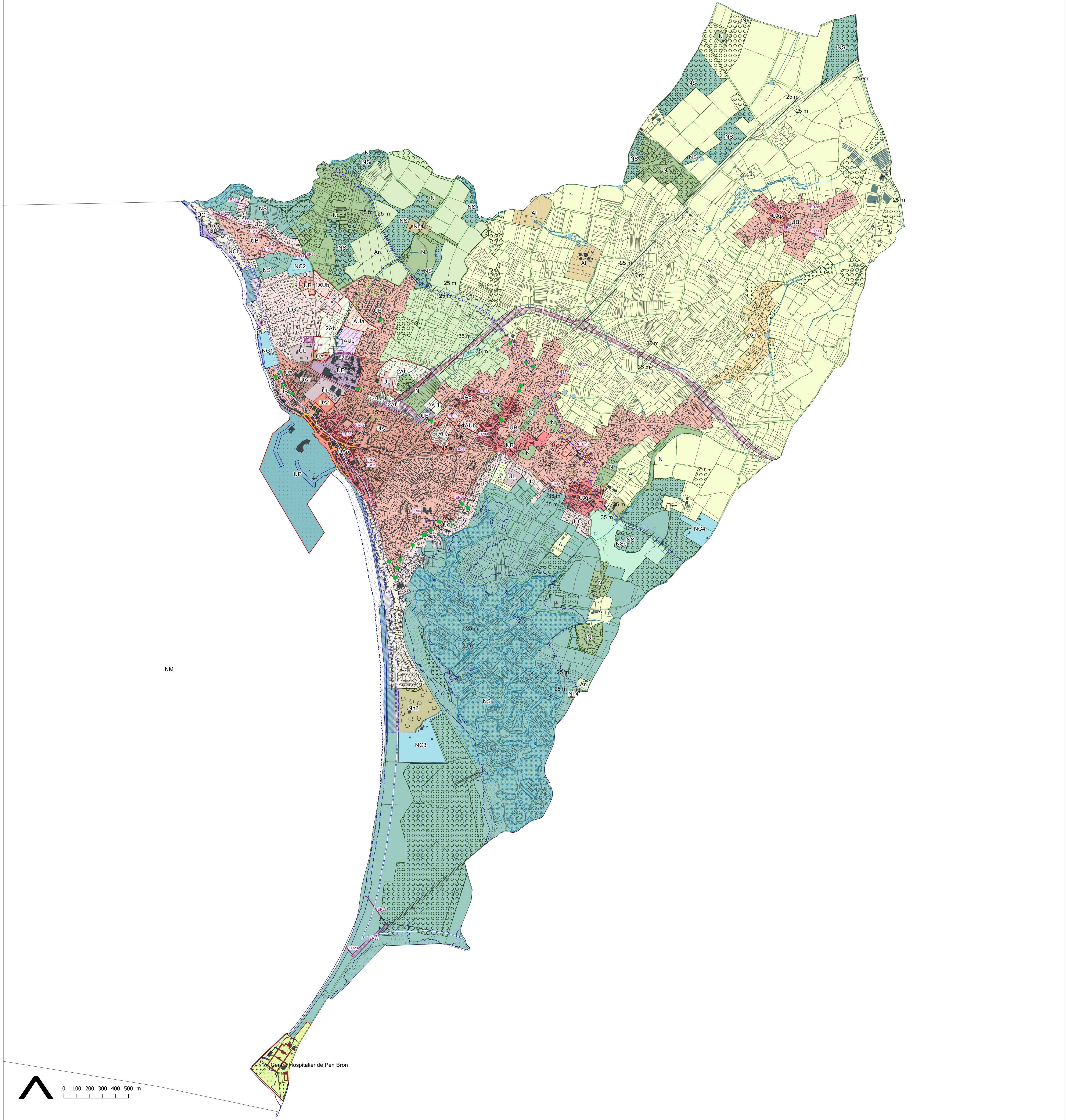




LEGENDE

Zones du PLU

- Uap : Noyaux de centralités (concerné par l'OAP thématique C)
- UA : Tissu urbain central (concerné par les OAP thématiques A et C)
- UB : Tissu urbain résidentiel (concerné par les OAP thématiques A et C)
- UC : Espace urbanisé dont le renforcement doit être maîtrisé (concerné par les OAP thématiques A et C)
- UE : Espace urbanisé le long de la mer (concerné par l'OAP thématique C)
- UL : Zone d'équipements publics et touristiques (concerné par l'OAP thématique C)
- UP : Espace portuaire
- IAUa : Zone à urbaniser prolongeant la centralité élargie (concerné par les OAP thématiques A et C)
- IAUb : Zone à urbaniser dans la zone urbaine résidentielle (concerné par les OAP thématiques A et C)
- IAUc : Zone à urbaniser conditionnée à un renforcement des voies et réseaux à proximité
- A : Zone agricole
- Ah : Espace habité contemporain (concerné par l'OAP thématique C)
- An : Espace agricole à enjeux paysagers et/ou écologiques
- AI : Espace aménagé d'équipements et de loisirs
- N : Zone naturelle
- Nh : Espace bâti ou aménagé au sein de la zone naturelle (concerné par l'OAP thématique C)
- Nh2
- Nh4
- Nh5
- NS : Zone naturelle remarquable
- NC : Secteurs de camping (concerné par l'OAP thématique C)
- NC2
- NC3
- NC4
- NM : Zone naturelle maritime
- Nsc : Zone de carrière
- Npenbron : Site de Pen Bron

Secteurs de projets

- Emplacement réservé
- Secteur soumis à une Orientation d'Aménagement et de Programmation

Mixité fonctionnelle et sociale

- Linéaires commerciaux protégés au titre du L151-16

Espaces et éléments contribuant aux continuités écologiques et à la Trame Verte et Bleue

Sous-trame aquatique et milieux humides

- Zone humide protégée au titre du L151-23 (source inventaire 2019)
- Cours d'eau et berges à protéger au titre du L151-23
- Zone de ruissellement
- Zone de source à protéger au titre de l'article L151-23

Sous-trame forestière et bocagère

- Espaces boisés classés à protéger, créer ou conserver au titre du L113-1
- Espaces boisés à conserver au titre du L151-23 du CU
- Espace paysager à préserver au titre du L151-23 du CU
- Haies à protéger pour leurs valeurs écologiques et/ou paysagères au titre du L151-23

Protection et évolution de l'espace rural

- Bâtiment patrimonial à protéger au titre du L151-19 du CU
- Mur à protéger
- Petit patrimoine (calvaire, four, etc.) à protéger au titre de l'article L151-19
- Arbre à protéger pour sa valeur paysagère au titre du L151-23

Risques et Nuisances

- Secteur soumis aux prescriptions spécifiques du PPRL (voir Servitudes)
- Marge de recul autour des routes départementales

Dispositions liées à la préservation du littoral

- Limite des espaces proches du rivage
- Bande des 100 mètres à partir du rivage (information)
- Zone non edificandi

Cadastre et fond de plan

- Bâti dur
- Bâti léger

Tableau des Emplacements réservés				
SR n°	Objet	Bénéficiaire	Secteur de la commune	Surface (m²)
02	Aire de stationnement	Commune	Rue Alphonse Daudet	801
03	Accès public	Commune	Rue du Parc Sage	15
04	Elargissement	Commune	Rue Jules Ferry	7
05	Elargissement	Commune	Rue Jules Ferry	37
06	Aménagement d'un parking	Commune	Groupe scolaire Jules Verne	566
07	Elargissement	Commune	Rue du Roquer	24
08	Aménagement carrefour	Commune, Département	Boulevard de l'Europe	29
09	Elargissement de voie	Commune	Rue Reluisant	273
10	Elargissement	Commune	Chemin de Bernabass	99
11	Elargissement	Commune	Rue de Trémées	65
12	Elargissement	Commune	Allée des Peupliers	143
13	Elargissement voirie	Commune	Rue de Camal	88
14	Elargissement	Commune	Rue de Kervaudre	143
15	Elargissement	Commune	Rue du docteur Gouret	1483
16	Elargissement	Commune	Rue des Pins	741
17	Passage public	Commune	Ker Hellezabeth	1154
18	Elargissement	Commune	Chemin des petites sœurs	105
19	Elargissement	Commune	Chemin des petites sœurs	89
20	Elargissement	Commune	Chemin des Carrières	124
21	Elargissement	Commune	Rue du Brandu	26
22	Elargissement d'un carrefour	Commune	Chemin des Landes à l'impasse du Nohé	35
23	Elargissement de voie	Commune	Chemin des Landes	342
24	Création d'un réseau eau pluviale	Cap Atlantique	Impasse du Nohé	384
25	Mise à l'alignement	Commune	Chemin de Fresnais	105
26	Amélioration de la visibilité	Commune	Route de Coët Bihan	56
27	Accès piéton sentier du littoral	Commune	Pen Bron	1042
28	Stationnement public	Commune	Pen Bron	7133
29	Circulation douce piste cyclable	Commune	Pen Bron	344
30	Déviaton de la RD 99	Département	Plateau	128347
31	Création d'un équipement public pour la sécurité incendie	Commune	Plateau	10224
32	Espace d'alignement pour poussoirs	Commune	Rue des Pins	3029
33	Dépiéagement de la voie d'accès	Commune	Chemin de Parc Brasseur	298
34	Dépiéagement de la voie d'accès	Commune	Chemin de Parc Brasseur	25
35	Aménagement et sécurisation de la voirie	Commune	Chemin de Brandu	75
36	Aménagement et sécurisation de la voirie	Commune	Chemin de Brandu	98

CAP ATLANTIQUE
Département de la Loire Atlantique

COMMUNE DE
LA TURBALLE

LA TURBALLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22/02/2022

Modification n°1 approuvée le 22/04/2025

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation
du Conseil Municipal en date du 22/04/2025

4.2.6 Ensemble de la commune
Echelle 1/10000

La boîte de l'espace
18 boulevard Babin Chevaie
44200 Nantes
02 40 20 30 57
contact@laboitedespace.fr
www.laboitedespace.fr

6